

Déclaration de l'UNSA-éducation 31 **CDEN du 10 avril.**

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Pour cause d'élections départementales, les opérations de « carte scolaire » dans les écoles - qui n'ont rien à voir avec le conseil département - sont beaucoup plus tardives qu'une année ordinaire, nous l'avons dénoncé et nous le regrettons.

Cela contraint inutilement le mouvement des enseignants, pour la 2e année consécutive.

Pour notre dotation en poste. Pour la Haute-Garonne, nous notons que la dotation est positive (plus 140 postes pour la rentrée 2015).

Nous notons aussi qu'avec 2500 élèves supplémentaires prévus, le taux d'encadrement dans le département ne s'améliorera pas.

Ensuite, pour être sur que chaque membre de notre assemblée en soit informé, nous allons peut-être nous répéter pour certains :

En 2015, nous subissons une situation inédite : les postes existants ne sont pas tous pourvus !

Il y a, actuellement, d'après l'Inspecteur d'Académie, 30 postes qui restent vacants.

Il faudra y ajouter, à partir de septembre 2015, 70 nouveaux postes non pourvus (70 enseignants entrants dans le département pour occuper 140 créations de postes !).

Ainsi, nous sommes dans un département qui a été demandé par plus de mille enseignants (lors du mouvement des enseignants pour changer de département), dans lequel il manquera 100 collègues.

Le recrutement de contractuels – que réalise notre administration - ne peut et ne doit pas être la réponse à cette situation ! Le seul département de France à recourir à ce type de recrutement est la Seine-St-Denis qui n'a pas du tout la même attractivité que la Haute-Garonne.

Recruter des personnels précaires, quand des collègues titulaires demandent à être intégrés pour la 3e, 4e ou 5e année, n'a pas de sens.

Pour l'Unsa-éducation, des enseignants titulaires doivent être intégrés.